DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

Unicorn Contracts

Ton bureau des marchés publics en ligne

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

OFFRE CLÉ EN MAIN · NIVEAU AVEC OFFRE TECHNIQUE

Exemple complet sur une consultation réelle

2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie.
Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Acheteur	Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes avec Epernay Agglo Champagne
Références	Consultation 2026-41EP, avis TED 627021-2026 (date limite des offres passée : 14 octobre 2026)
Critères	Prix 40 %, Qualité 50 %, Développement durable 10 %
Candidat	Exemple Services SAS, entreprise fictive : données, SIRET et signatures fictifs
Contenu	Liste de contrôle des exigences, DUME, acte d'engagement et déclarations, mémoire technique critère par critère, offre financière, garanties, liste de contrôle de signature et de dépôt, documents à fournir, contrôle

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

Cette offre n'a pas été déposée et ne contient aucune donnée d'entreprise réelle. Les documents cités sont publics et leurs liens figurent au document 1. Unicorn Contracts est un service d'Unicorn Private LLC · contracts.unicornprivate.com

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

Sommaire

1. Fiche de la consultation et sources 3
2. Liste de contrôle des exigences avec résultat 4
3. DUME (parties principales remplies) 6
4. Acte d'engagement et déclarations 8
5. Mémoire technique 10
6. Offre financière (BPU/DQE et DPGF) 14
7. Garanties et liste de contrôle de signature et de dépôt 15
8. Documents à fournir par le client 17
9. Note sur le contrôle effectué 18

Tous les documents destinés à l'acheteur sont prêts à signer : l'entreprise les relit, les signe électroniquement et les dépose sur la plateforme. Les encadrés en pointillés "Note pour le client" et les documents 7, 8 et 9 sont destinés au client et ne se déposent pas.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ
DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ
DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

1. Fiche de la consultation et sources

Acheteur	Ville d'Épernay, 7 bis avenue de Champagne, 51200 Épernay, coordonnateur d'un groupement de commandes avec la Communauté d'agglomération Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne (Epernay Agglo Champagne)
Objet et lot traité	2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement) ; le lot 02 (évènements) n'est pas présenté.
Références officielles	Consultation n° 2026-41EP ; avis TED 627021-2026 (JO S 176/2026 du 11/09/2026, avis de marché, régime assoupli)
Procédure	Procédure adaptée ouverte pour services sociaux et autres services spécifiques (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique) ; négociation possible (RC, art. 7.3)
Contrat	Accord-cadre à bons de commande avec maximum, mono-attributaire par lot (articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14)
Montants	Lot 01 : maximum annuel 200 000,00 € HT (RC, art. 1.3) ; valeur estimée 800 000,00 € HT sur 48 mois (avis, 5.1.5). Lot 02 : 100 000,00 € HT par an, 400 000,00 € HT estimés.
Durée	Un an à compter du 1er décembre 2026 (ou de la notification si elle est postérieure), reconductible trois fois par période de 12 mois, 48 mois au maximum (avis, 5.1.4)
Critères du lot 01	Prix des prestations 40 % (note DPGF pour 60 %, note DQE pour 40 %) ; Qualité 50 % (six sous-critères, 50 points) ; Développement durable 10 % (deux sous-critères, 50 points). RC, art. 7.2
Plateforme	Xmarchés (SPL-Xdemat), dépôt uniquement électronique, pli en deux dossiers CANDIDATURE et OFFRE
Date limite	Mercredi 14 octobre 2026 à 12h00 ; validité des offres 180 jours. **Délai expiré.**

Documents publics consultés

- Règlement de la consultation (RC, 16 pages) : https://epernay.fr/sites/epernay-agglo/files/document/01_mp_2026-41ep_rc.pdf
- Avis d'appel public à la concurrence publié au JOUE (copie sur le site de la Ville) : https://epernay.fr/sites/epernay-agglo/files/document/mp_2026-41ep_aapc_joue.pdf
- Avis TED 627021-2026 : https://ted.europa.eu/fr/notice/-/detail/627021-2026
- Page des marchés publics de la Ville d'Épernay : https://epernay.fr/la-ville/marches-publics
- Consultation sur le profil d'acheteur Xmarchés (fermée depuis la date limite) : https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=41483

Pourquoi cette consultation. Consultation réelle et close, avec un mémoire technique noté sur des sous-critères chiffrés, une offre financière en deux parties et des exigences propres à la sécurité privée (CNAPS, SSIAP) : un cas typique du niveau "avec offre technique". L'entreprise, ses données, les prix et les signatures sont **fictifs** ; seuls les documents officiels font foi. Les autres pièces du DCE ne sont accessibles que sur Xmarchés : l'exemple s'appuie sur le RC et l'avis publiés.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

2. Liste de contrôle des exigences avec résultat

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Chaque exigence du RC et de l'avis comparée au profil d'Exemple Services SAS (entreprise fictive, PME, 48 salariés, siège à Reims, à 27 km d'Épernay). Résultat : **Satisfait** = exigence remplie et déclarée ; **À justifier** = remplie, la preuve est à préparer ; **À faire** = démarche à faire avant le dépôt ; **Sans objet**.

Exigence	Source	Situation d'Exemple Services SAS	Résultat
Absence d'interdiction de soumissionner (L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11)	RC 5.1 ; avis 2.1.6	Aucune interdiction, déclaration sur l'honneur dans le DUME (partie III).	**Satisfait**
Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail)	Avis 2.1.6	Entreprise de 48 salariés, déclaration annuelle faite (DOETH), en règle.	**Satisfait**
Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires du domaine, trois derniers exercices	RC 5.1	2023 : 1 750 000,00 € ; 2024 : 1 890 000,00 € ; 2025 : 2 040 000,00 €, entièrement en sécurité privée (chiffres d'exemple).	**Satisfait**
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels	RC 5.1	Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle 2026 à demander à l'assureur.	**À faire**
Effectifs moyens annuels et personnel d'encadrement, trois dernières années	RC 5.1	2023 : 44 dont 5 cadres ; 2024 : 46 dont 6 ; 2025 : 48 dont 6.	**Satisfait**
Liste des principales prestations des trois dernières années (montant, date, destinataire), avec attestations	RC 5.1	Quatre références (document 4) ; attestations de bonne exécution à demander aux clients.	**À justifier**
Agrément CNAPS du dirigeant (article L. 612-6 du code de la sécurité intérieure)	RC 5.1	Agrément n° AGD-000-0000-00-00-00000000000 (fictif), en cours de validité.	**Satisfait**
"Agrément CNAPS de l'entreprise" : autorisation d'exercice de l'établissement (article L. 612-9 du même code)	RC 5.1	Autorisation n° AUT-000-0000-00-00-00000000000 (fictif), siège et établissement de Reims (voir document 9).	**Satisfait**
Au moins un agent formé à la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) en milieu festif par service	RC 5.1	9 agents formés en 2025 ; engagement écrit dans le document 4.	**Satisfait**

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

Exigence	Source	Situation d'Exemple Services SAS	Résultat
Cartes professionnelles des agents (article L. 612-20) et qualification SSIAP pour la sécurité incendie (arrêté du 2 mai 2005)	RC 1.1 (sécurité incendie)	Tous les agents titulaires d'une carte professionnelle valide ; 6 agents SSIAP 1 et 2 SSIAP 2.	**À justifier**
Capacités d'un autre opérateur économique	RC 5.1	Aucun appui sur un tiers.	**Sans objet**
Groupement, sous-traitance	RC 2.2 et 5.2	Candidature seule, aucune sous-traitance (déclaration dans l'acte d'engagement).	**Sans objet**
Garantie de soumission	RC	Le RC n'en demande aucune.	**Sans objet**
Visite des sites	RC 5.2 (visites)	Facultative ; recommandée pour les déchèteries et le camping.	**Sans objet**
Compte Xmarchés sous la dénomination sociale et certificat de signature qualifié	RC 4 et 6.2	Compte à créer ; signature non exigée au dépôt mais recommandée.	**À faire**
Pièces de l'attributaire (articles R. 2143-6 à R. 2143-10) sous 10 jours	RC 7.3	Attestations fiscale et sociale, Kbis et pièces CNAPS à tenir prêtes (document 8).	**À justifier**

Résultat global : l'entreprise remplit toutes les exigences de candidature du lot 01. Restent les preuves "À justifier" et les démarches "À faire" (liste au document 8).

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOSSIER CANDIDATURE · DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN, AU CHOIX DU CANDIDAT À LA PLACE DES FORMULAIRES DC1 ET DC2 (RC, ART. 5.1 ; ARTICLE R. 2143-4)

3. DUME (parties principales remplies)

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Partie I. Informations sur la procédure

Acheteur	Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes avec Epernay Agglo Champagne
Intitulé	2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie
Références	Consultation 2026-41EP ; avis TED 627021-2026 ; lot 01
Type de procédure	Procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3°)

Partie II. Informations concernant l'opérateur économique

A. Identification

Dénomination	Exemple Services SAS (entreprise fictive)
SIRET / TVA intracommunautaire	SIRET 000 000 000 00000 / FR00 000000000 (fictifs)
Adresse	1 rue de l'Exemple, 51100 Reims
Contact	Prénom Nom (fictif), responsable des marchés, marches@exemple-services.example
Taille	PME (recommandation 2003/361/CE) : 48 salariés
Autorisation d'exercer	Autorisation d'exercice du CNAPS n° AUT-000-0000-00-00-00000000000 (fictif), activité de surveillance et de gardiennage (article L. 611-1, 1° du code de la sécurité intérieure)
Lot visé	Lot 01 uniquement
Forme de participation	Candidat seul

B. Représentants

Représentant légal	Prénom Nom (fictif), président, titulaire de l'agrément de dirigeant CNAPS n° AGD-000-0000-00-00-00000000000 (fictif)

C. Recours aux capacités d'autres entités

Non.

D. Sous-traitance

Non, toutes les prestations du lot 01 sont exécutées par le personnel salarié du candidat.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

Partie III. Motifs d'exclusion

Section	Déclaration
A. Condamnations pénales	Non, ni pour l'entreprise ni pour ses dirigeants
B. Paiement des impôts, taxes et cotisations sociales	En règle à la date de la déclaration
C. Insolvabilité, conflits d'intérêts, faute professionnelle	Aucune procédure collective, aucun conflit d'intérêts, aucune faute grave
D. Motifs purement nationaux (L. 2141-1 à L. 2141-5, L. 2141-7 à L. 2141-11 ; L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail)	Aucune interdiction de soumissionner ; en règle avec l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Partie IV. Critères de sélection

A. Aptitude	Immatriculation au RCS de Reims n° 000 000 000 (fictif) ; autorisation d'exercice CNAPS (voir partie II)
B. Capacité économique et financière	Chiffre d'affaires global et du domaine : 2023 1 750 000,00 € ; 2024 1 890 000,00 € ; 2025 2 040 000,00 €. Assurance responsabilité civile professionnelle en cours (attestation jointe)
C. Capacité technique et professionnelle	Effectifs moyens 44, 46 et 48 salariés (2023 à 2025), dont 5, 6 et 6 cadres ; références des trois dernières années au document 4

Partie VI. Déclarations finales

Le soussigné déclare que les informations fournies sont exactes et sincères, qu'il est conscient des conséquences d'une fausse déclaration, et qu'il est en mesure de produire sans délai les certificats et autres pièces justificatives (articles R. 2143-6 à R. 2143-10) à la demande de l'acheteur.

Fait à Reims, à la date de la signature électronique
Le représentant légal : Prénom Nom (fictif), président d'Exemple Services SAS
Document à signer électroniquement au format PAdES avec un certificat qualifié (arrêté du 22 mars 2019). Le représentant légal vérifie le document avant de le signer et en assume la responsabilité.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOSSIER OFFRE · CONTENU À REPORTER DANS L'ACTE D'ENGAGEMENT DE L'ACHETEUR (AE ET ANNEXES), PUIS DÉCLARATIONS COMPLÉMENTAIRES

4. Acte d'engagement et déclarations

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Acte d'engagement (contenu)

Je soussigné Prénom Nom (fictif), agissant en qualité de président d'Exemple Services SAS, 1 rue de l'Exemple, 51100 Reims, SIRET 000 000 000 00000 (fictif), après avoir pris connaissance du règlement de la consultation, du CCAP, du CCTP, du bordereau des prix unitaires, du détail quantitatif estimatif et de la décomposition du prix global et forfaitaire du lot 01, **m'engage**, sans réserve, à exécuter les prestations du lot 01 "Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)" aux conditions de ces documents et aux prix de mon offre.

1. L'offre est valable 180 jours à compter de la date limite de réception des offres (RC, art. 2.1), soit jusqu'au 12 avril 2027.
2. Le candidat ne renonce pas au bénéfice de l'avance prévue au CCAP (RC, art. 3.2).
3. Aucune prestation n'est sous-traitée ; aucune demande d'acceptation de sous-traitant n'est jointe.
4. Paiement par virement sur le compte ouvert au nom d'Exemple Services SAS : IBAN et BIC à compléter par l'entreprise (relevé d'identité bancaire joint).
5. Les factures sont déposées sur le portail public de facturation (Chorus Pro), la facturation électronique étant requise (avis, 5.1.12 ; articles L. 2192-1 et suivants).

Fait à Reims, à la date de la signature électronique
Le représentant légal : Prénom Nom (fictif), président d'Exemple Services SAS
Document à signer électroniquement au format PAdES avec un certificat qualifié (arrêté du 22 mars 2019). Le représentant légal vérifie le document avant de le signer et en assume la responsabilité.

Déclarations complémentaires du candidat

Le soussigné, comme ci-dessus identifié, déclare :

1. accepter sans réserve les conditions d'exécution à caractère social et environnemental prévues au CCAP (RC, art. 2.4) ;
2. respecter l'obligation de confidentialité et les mesures de sécurité prévues au CCAP (RC, art. 3.3) ;
3. affecter au marché uniquement des agents titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité (article L. 612-20 du code de la sécurité intérieure) et, pour la sécurité incendie, des agents qualifiés SSIAP (arrêté du 2 mai 2005) ;
4. s'engager à ce que chaque service comprenne au moins un agent formé à la prévention et à la gestion des violences et harcèlements sexistes et sexuels en milieu festif et, à défaut d'agent formé au moment de l'attribution, à former au moins un agent par service avant le démarrage et à en transmettre le certificat dans les 3 mois suivant la notification (RC, art. 5.1) ;
5. faire porter à ses agents une tenue particulière ne prêtant à aucune confusion avec celles des agents publics (article L. 613-4 du code de la sécurité intérieure) ;
6. appliquer la convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité (IDCC 1351), y compris ses dispositions relatives à la reprise du personnel ;

7. reproduire sur tout document contractuel ou de facturation le numéro de son autorisation d'exercice et les dispositions de l'article L. 612-14 du code de la sécurité intérieure, comme l'exige l'article L. 612-15 : "L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

Fait à Reims, à la date de la signature électronique
Le représentant légal : Prénom Nom (fictif), président d'Exemple Services SAS
Document à signer électroniquement au format PAdES avec un certificat qualifié (arrêté du 22 mars 2019). Le représentant légal vérifie le document avant de le signer et en assume la responsabilité.

DOSSIER CANDIDATURE · LISTE DES PRINCIPALES PRESTATIONS (RC, ART. 5.1)

Références des trois dernières années

Prestation	Destinataire	Période	Montant
Gardiennage et rondes de sites techniques et de déchèteries, levées de doute	Acheteur public A (exemple), communauté d'agglomération	2023 à 2026	212 000,00 € HT/an
Sécurité incendie SSIAP 1 et accueil d'un établissement recevant du public	Acheteur public B (exemple), centre culturel	2024 à 2026	96 000,00 € HT/an
Surveillance saisonnière d'un camping et d'une base de loisirs	Acheteur public C (exemple), commune	2023 à 2025	38 500,00 € HT/saison
Rondes de zones d'activités et intervention sur alarme	Client privé D (exemple), gestionnaire de parc d'activités	2024 à 2026	54 000,00 € HT/an

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOSSIER OFFRE · FICHIER "3 - MÉMOIRE TECHNIQUE" · LE RC NE FIXE PAS DE NOMBRE DE PAGES ; À REPORTER DANS LE CADRE DE RÉPONSE DE L'ACHETEUR, RUBRIQUE PAR RUBRIQUE

5. Mémoire technique

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER
Cadre de réponse. Le RC (art. 5.2) précise que le cadre de réponse est exhaustif : toutes les rubriques sont renseignées, sans documents supplémentaires. Les textes ci-dessous suivent l'ordre et les intitulés des sous-critères de l'art. 7.2 ; ils se reportent tels quels dans les rubriques du cadre, sans annexes.

Tableau des critères et emplacement des réponses

Critère (RC, art. 7.2, lot 01)	Sous-critère	Points	Poids dans la note	Partie
Qualité, 50 %, note sur 50	Encadrement et organisation dédiés au marché	5	5 %	5.1
	Organisation des moyens humains	10	10 %	5.2
	Méthodologie et outils de suivi et de qualité des prestations	20	20 %	5.3
	Moyens matériels	5	5 %	5.4
	EPI, tenues	5	5 %	5.5
	Expériences en prestations similaires	5	5 %	5.6
Développement durable, 10 %, note sur 50	Démarche environnementale	25	5 %	5.7
	Démarche sociale	25	5 %	5.8
Total des critères techniques			**60 %**	

Exemple Services SAS répond au lot 01 : sécurisation des sites et équipements de la Ville d'Épernay et d'Epernay Agglo Champagne hors évènements, gardiennage, levées de doute, sécurité incendie, surveillance du camping municipal, des déchèteries et des zones d'activités.

5.1 Encadrement et organisation dédiés au marché (5 points)

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER
Ce que note l'acheteur : qui encadre le marché, avec quels rôles et quel lien avec les services de la Ville et de l'Agglo.

- **Responsable de contrat** (cadre, 12 ans d'expérience en sécurité privée) : interlocuteur unique des deux membres du groupement, réception des bons de commande, réunion de lancement avant le 1er décembre 2026, revue trimestrielle avec bilan écrit.
- **Chef de poste référent** présent à Épernay du lundi au vendredi : rédaction et mise à jour des consignes de poste, contrôle des agents sur site, premier contact pour les urgences de journée.
- **Permanence d'encadrement 24 h sur 24** assurée par un cadre d'astreinte joignable à un numéro unique, avec pouvoir de décision (renfort, remplacement, alerte des forces de l'ordre).

- **Base opérationnelle** à Reims, à 27 km : un véhicule d'intervention prépositionné sur le territoire de l'Agglo la nuit.

5.2 Organisation des moyens humains (10 points)

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER
Ce que note l'acheteur : nombre et qualification des agents, stabilité des équipes, remplacements, formations exigées par le RC.

Engagement vérifiable	Mesure
Équipe dédiée au lot 01	8 agents titulaires de la carte professionnelle formés aux sites (dont 4 référents), dont 4 SSIAP 1, et 2 agents cynophiles ; un SSIAP 2 de l'entreprise assure l'encadrement technique incendie
Stabilité des équipes	au moins 80 % des heures de chaque site assurées par les agents de l'équipe dédiée
Remplacement d'un agent absent	agent remplaçant formé au site sur place en moins de 2 heures
Commande urgente	mise à disposition en moins de 4 heures
Formation VHSS (RC, art. 5.1)	au moins 1 agent formé par service, certificat transmis dans les 3 mois
Découverte des sites	chaque agent visite le site avec le chef de poste avant sa première vacation

Les plannings sont établis un mois à l'avance et respectent les durées de travail et de repos de la convention collective (IDCC 1351). Aucun agent n'enchaîne plus de 12 heures de vacation.

5.3 Méthodologie et outils de suivi et de qualité des prestations (20 points)

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER
Ce que note l'acheteur : c'est le sous-critère le plus lourd (20 points sur 50). Il faut montrer comment chaque prestation est exécutée, tracée et contrôlée.

Démarrage. Entre la notification et la première vacation : visite de chaque site avec les services techniques, consignes de poste écrites par site (accès, clés, alarmes, points sensibles, contacts), validées par l'acheteur avant la première vacation. Pour un site commandé en cours d'exécution, même démarche avant la première intervention.

Rondes et gardiennage. Rondes à heures variables pour éviter tout schéma prévisible ; chaque passage est validé par des points de contrôle sans contact (badges NFC) posés aux endroits sensibles des déchèteries, du camping et des zones d'activités. Toute anomalie (effraction, dépôt sauvage, éclairage hors service, porte ouverte) est photographiée et signalée.

Levées de doute. Sur déclenchement d'alarme : départ immédiat du véhicule d'intervention, arrivée sur site dans les 30 minutes la nuit sur le territoire de l'Agglo, vérification extérieure puis intérieure si les consignes le permettent, appel des forces de l'ordre en cas d'intrusion avérée, rapport d'intervention.

Sécurité incendie. Agents SSIAP affectés selon les besoins des établissements recevant du public désignés au CCTP, avec registre de sécurité tenu à jour et rondes de prévention.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

Outils de suivi. Main courante électronique consultable par l'acheteur sur un accès sécurisé ; rapport de chaque intervention sous 24 heures ; tableau de bord mensuel (heures réalisées par bon de commande, rondes effectuées et manquées, interventions, délais, anomalies) ; contrôle inopiné de chaque site par l'encadrement au moins deux fois par mois, avec fiche de contrôle.

Indicateur de qualité	Objectif
Rondes réalisées par rapport aux rondes commandées	au moins 98 %
Arrivée sur site pour une levée de doute de nuit	30 minutes au plus
Rapport d'intervention transmis	sous 24 heures
Contrôles inopinés par l'encadrement	au moins 2 par site et par mois
Réponse écrite à une réclamation	sous 48 heures, avec action corrective

5.4 Moyens matériels (5 points)

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER
Ce que note l'acheteur : véhicules, liaisons, matériel de protection des agents.

- Deux véhicules d'intervention sérigraphiés, dont un électrique pour les rondes urbaines, équipés de lampes de recherche et de trousse de premiers secours.
- Smartphones professionnels avec main courante électronique et lecture des points de contrôle ; radios pour les sites étendus.
- Dispositif d'alarme pour travailleur isolé (perte de verticalité, absence de mouvement, bouton d'alerte) relié à la permanence 24 heures sur 24.
- Défibrillateur dans chaque véhicule ; chiens de défense des agents cynophiles avec documents sanitaires et assurance à jour.

5.5 EPI, tenues (5 points)

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER
Ce que note l'acheteur : tenue identifiable, adaptée aux saisons et aux risques.

- Tenue distinctive portant le nom de l'entreprise et la mention "Sécurité privée", sans confusion possible avec les tenues des agents publics.
- Équipements de protection : chaussures de sécurité, gilet haute visibilité pour les déchèteries et les voiries, vêtements de pluie et de froid, gants anti-coupure, lampe frontale.
- Gilet pare-lame pour les rondes de nuit isolées, après évaluation des risques avec l'acheteur.
- Renouvellement des tenues une fois par an et à la demande en cas d'usure.

5.6 Expériences en prestations similaires (5 points)

Exemple Services SAS assure depuis 2023 des prestations de même nature pour des collectivités et des gestionnaires de sites (références détaillées en annexe de la candidature) : gardiennage et rondes de déchèteries et de sites techniques avec levées de doute pour une communauté d'agglomération ; sécurité incendie SSIAP dans un établissement recevant du public ; surveillance saisonnière d'un camping et d'une base de loisirs ; rondes de zones d'activités.

5.7 Démarche environnementale (25 points du critère Développement durable)

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER
Ce que note l'acheteur : démarche de l'entreprise, formation et sensibilisation des agents à l'environnement (RC, art. 5.2).

- Organisation des rondes par secteur, avec un objectif de 15 % de kilomètres en moins par heure de prestation la première année, suivi dans le tableau de bord mensuel ; véhicule électrique pour les rondes urbaines ; formation à l'éco-conduite de tous les agents rouleurs.
- Main courante et rapports dématérialisés : aucun document papier sur les sites.
- Signalement systématique des dépôts sauvages, fuites d'eau, éclairages allumés inutilement et portes ouvertes chauffées, pour aider l'acheteur à réduire pertes et consommations.
- Au moins 50 % des pièces de tenue en matières recyclées ; reprise des tenues usagées par une filière de recyclage textile.
- Sensibilisation de chaque nouvel agent aux consignes environnementales des déchèteries (tri, produits dangereux, risques de pollution).
- Bilan environnemental annuel remis à l'acheteur (kilomètres, consommation des véhicules, anomalies signalées).

5.8 Démarche sociale (25 points du critère Développement durable)

- Politique de ressources humaines : 92 % des agents en contrat à durée indéterminée ; plannings connus un mois à l'avance.
- Qualité de vie au travail : entretien annuel pour chaque agent, droit de retrait rappelé, retour d'expérience après chaque incident.
- Égalité entre les femmes et les hommes : index publié chaque année ; objectif de 30 % de femmes dans l'équipe dédiée.
- Formation : maintien et actualisation des compétences de chaque agent dans les délais réglementaires, formation SSIAP 1 financée chaque année pour deux agents volontaires, formation VHSS.
- Insertion : accueil de stagiaires en formation d'agent de prévention et de sécurité avec un tuteur désigné.

Parties confidentielles : aucune.

Fait à Reims, à la date de la signature électronique
Le représentant légal : Prénom Nom (fictif), président d'Exemple Services SAS
Document à signer électroniquement au format PAdES avec un certificat qualifié (arrêté du 22 mars 2019). Le représentant légal vérifie le document avant de le signer et en assume la responsabilité.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOSSIER OFFRE · FICHIER "2 - BPU-DQE-DPGF", À REMETTRE EN PDF ET EN FICHIER EXPLOITABLE EXCEL (RC, ART. 5.2)

6. Offre financière (BPU/DQE et DPGF)

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), base annuelle

Prestation forfaitaire	Prix HT
Rondes nocturnes des déchèteries désignées au CCTP, forfait annuel	18 600,00 €
Surveillance du camping municipal en saison, forfait annuel	9 400,00 €
Rondes des zones d'activités désignées au CCTP, forfait annuel	7 800,00 €
Total DPGF HT	**35 800,00 €**
TVA 20 % : 7 160,00 € · Total DPGF TTC	**42 960,00 €**

Bordereau des prix unitaires et détail quantitatif estimatif (BPU/DQE), base annuelle

Désignation (BPU)	Prix unit. HT	Qté DQE	Montant HT
Heure d'agent de prévention et de sécurité (APS), jour, 6h-21h	23,80 €	1 800	42 840,00 €
Heure d'APS de nuit, 21h-6h	26,20 €	2 400	62 880,00 €
Heure d'APS, dimanche et jour férié	28,60 €	600	17 160,00 €
Heure d'agent SSIAP 1	25,40 €	400	10 160,00 €
Heure d'agent cynophile (agent et chien)	29,90 €	300	8 970,00 €
Levée de doute sur alarme, à l'unité	58,00 €	120	6 960,00 €
Majoration commande à exécuter en moins de 4 h, par commande	45,00 €	20	900,00 €
Total DQE HT			**149 870,00 €**
TVA 20 % : 29 974,00 € · Total DQE TTC			**179 844,00 €**

DQE non contractuel, servant à comparer les offres ; en cas de discordance, le prix unitaire du BPU prévaut (RC, art. 7.2).

NOTE POUR LE CLIENT, NE FAIT PAS PARTIE DU TEXTE À DÉPOSER

ESTIMATION : montants proposés, à vérifier et à décider par le représentant légal ; prix et quantités d'exemple, à reporter dans le cadre BPU/DQE/DPGF de l'acheteur, qui seul fait foi. Total annuel 185 670,00 € HT (maximum 200 000,00 €), 742 680,00 € HT sur 48 mois. Note prix (RC, art. 7.2) : NP = 0,6 × NPF + 0,4 × NPU, avec NPF et NPU = 50 × P0/P ; si la DPGF la plus basse est de 32 000,00 € et le DQE le plus bas de 140 000,00 €, NP = 45,50 sur 50, soit 18,20 points sur 20. Taux à justifier en cas d'offre anormalement basse (L. 2152-5, R. 2152-3) ; négociation possible (art. 7.3) : dépose dès le départ des prix tenables.

Fait à Reims, à la date de la signature électronique
Le représentant légal : Prénom Nom (fictif), président d'Exemple Services SAS
Document à signer électroniquement au format PAdES avec un certificat qualifié (arrêté du 22 mars 2019). Le représentant légal vérifie le document avant de le signer et en assume la responsabilité.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

7. Garanties et liste de contrôle de signature et de dépôt

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Relis chaque déclaration et chaque donnée sur l'entreprise avant de signer.

Garanties

Garantie de soumission	Aucune : le RC n'en demande pas
Avance	Prévue au CCAP ; l'entreprise ne renonce pas (acte d'engagement, point 2)
Retenue de garantie, garantie à première demande	Non mentionnées dans le RC ; à vérifier dans le CCAP téléchargé sur Xmarchés
Assurance	Attestation de responsabilité civile professionnelle couvrant le gardiennage, les rondes et l'intervention sur alarme, jointe à la candidature
Délai de paiement	30 jours à compter de la réception de la facture (RC, art. 3.2 ; article R. 2192-10)

Signatures

Document	Signataire	Format
DUME	Représentant légal	Signature électronique recommandée
Acte d'engagement et annexes	Représentant légal	Signature électronique avancée avec certificat qualifié (PAdES) recommandée au dépôt, exigée de l'attributaire
Déclarations complémentaires	Représentant légal	Signature électronique recommandée
BPU/DQE/DPGF	Représentant légal	PDF signé et fichier Excel identique
Mémoire technique (cadre de réponse)	Représentant légal	Signature électronique recommandée

La signature électronique n'est pas exigée au dépôt mais est fortement recommandée ; chaque document se signe séparément, la signature du pli ne vaut pas signature des documents (RC, art. 6.2).

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

Dépôt sur Xmarchés

Étape	Action
1. Compte	Créer le compte sous la dénomination sociale, valider le courriel de confirmation, déclarer xmarches@spl-xdemat.fr comme expéditeur de confiance
2. Questions	Poser les questions au plus tard 10 jours avant la date limite, soit le 4 octobre 2026 (RC, art. 8.1)
3. Dossier CANDIDATURE	DUME signé ; attestation d'assurance ; liste des références ; autorisation d'exercice et agrément du dirigeant CNAPS
4. Dossier OFFRE	"1 - AE" (acte d'engagement, annexes et déclarations) ; "2 - BPU-DQE-DPGF" en PDF et en Excel ; "3 - Mémoire technique" (cadre de réponse rempli). Fichiers de 50 Mo au plus, contrôlés par anti-virus
5. Validation	"Répondre par voie électronique", puis "valider la réponse électronique" ; conserver l'accusé de réception. Heure retenue par prudence : 12h00 heure de Paris le 14 octobre 2026 ; viser un dépôt la veille
6. Copie de sauvegarde (facultative)	Pli cacheté "copie de sauvegarde", nom du candidat et mention "2026-41EP PRESTATIONS DE SECURITE PRIVEE/ GARDIENNAGE", remis contre récépissé ou envoyé en recommandé avec avis de réception à la Direction des marchés publics, Bâtiment des Services Techniques (Jardin de l'Hôtel de Ville), 2 rue de Reims, BP 505, 51331 Épernay Cedex, avant la date limite

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

8. Documents à fournir par le client

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Ces documents sont obtenus par l'entreprise, auprès des administrations, de l'assureur ou dans ses propres archives. Pour chacun : où l'obtenir et quand il sert.

Document	Où et comment	Quand
Certificat de signature électronique qualifié du représentant légal	Prestataire de services de confiance qualifié (liste publiée par l'ANSSI)	Avant le dépôt
Compte Xmarchés	www.xmarches.fr, sous la dénomination sociale	Dès la publication, pour recevoir les modifications du DCE
Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle	Assureur de l'entreprise, année 2026	Avec la candidature
Autorisation d'exercice CNAPS et agrément du dirigeant	Espace en ligne du CNAPS ; copies des décisions en cours de validité	Avec la candidature
Attestations de bonne exécution des références	Clients des quatre références	Avant le dépôt ou à défaut déclaration du candidat (RC, art. 5.1)
Attestation de vigilance URSSAF (article L. 243-15 du code de la sécurité sociale)	Espace en ligne de l'URSSAF, datée de moins de 6 mois	Sous 10 jours si l'offre est retenue (RC, art. 7.3), puis tous les 6 mois
Attestation de régularité fiscale	Espace professionnel sur impots.gouv.fr	Sous 10 jours si l'offre est retenue
Relevé d'identité bancaire	Banque de l'entreprise	Avec l'acte d'engagement
Extrait Kbis	Greffe du tribunal de commerce (infogreffe), de moins de 3 mois	Sous 10 jours si l'offre est retenue
Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail, le cas échéant (article D. 8254-2 du code du travail)	Service des ressources humaines	Sous 10 jours si l'offre est retenue
Cartes professionnelles des agents, diplômes SSIAP, certificats VHSS	Dossiers du personnel ; certificat VHSS de l'organisme de formation	Avant le démarrage ; certificat VHSS dans les 3 mois de la notification
Compte Chorus Pro	Portail public de facturation, structure de l'entreprise	Avant la première facture

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ

9. Note sur le contrôle effectué

Acheteur : Ville d'Épernay, coordonnateur du groupement de commandes · **Consultation :** 2026-41EP · **Avis TED :** 627021-2026
Objet : 2026-41EP Prestations de service de sécurité privée, de gardiennage et de sécurité incendie. Lot 01 : Sécurisation des sites et équipements (hors évènement)

Chaque offre clé en main passe deux contrôles avant la remise : un sur les règles des documents de la consultation, un sur la cohérence entre les documents. Résultat de cet exemple :

Premier contrôle : règles de la consultation

Contrôle	Résultat
Numéro 2026-41EP, objet et lot 01 identiques dans tous les documents et conformes au RC et à l'avis	**Conforme**
Date limite : 14 octobre 2026 à 12h00 ; validité de 180 jours, soit jusqu'au 12 avril 2027	**Conforme**
Candidature : toutes les pièces de l'art. 5.1 présentes, dont les pièces CNAPS et l'engagement VHSS	**Conforme**
Mémoire technique : les six sous-critères de la Qualité et les deux sous-critères du Développement durable traités chacun dans une partie dédiée, dans l'ordre de l'art. 7.2 ; notes pour le client hors du texte à déposer	**Conforme**
Aucun prix ni montant d'offre dans le mémoire technique	**Conforme**
Calculs : prix unitaires × quantités = montants du DQE ; totaux DPGF et DQE, TVA à 20 % et TTC ; total annuel sous le maximum de 200 000,00 € HT	**Conforme**
Nommage et découpage des fichiers, PDF et Excel pour les prix, 50 Mo au plus par document	**Conforme**

Second contrôle : cohérence entre documents

- **Corrigé :** la première version du mémoire regroupait "Moyens matériels" et "EPI, tenues" ; le RC les note séparément (5 points chacun), ils ont maintenant chacun leur partie.
- **Corrigé :** la démarche sociale était traitée avec la démarche environnementale ; le RC lui attribue 25 points distincts (art. 7.2), elle a sa propre partie 5.8.
- **Signalé :** le RC (art. 1.1) et l'avis fondent le groupement de commandes sur l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, et le RC cite aussi le décret n° 2016-360 : ces textes sont abrogés depuis le 1er avril 2019 ; les textes applicables sont les articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique. Sans effet sur l'offre.
- **Signalé :** le RC (art. 6.2) fonde la copie de sauvegarde sur l'arrêté du 27 juillet 2018, abrogé et remplacé par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde ; la copie reste facultative.
- **Signalé :** la validité des offres est de 180 jours dans le RC (art. 2.1) et de 6 mois dans l'avis (5.1.12) ; le RC prévaut, l'offre est valable jusqu'au 12 avril 2027.
- **Signalé :** le RC (art. 6.2) donne pour référence horaire "GMT+01:00" et l'avis "UTC+01:00" ; le 14 octobre 2026, l'heure légale de Paris est UTC+2 : 12h00 "GMT+01:00" correspondrait à 13h00 à Paris. Par prudence, l'heure retenue est 12h00 heure de Paris, et le dépôt est prévu la veille. Avec la consultation encore ouverte, une question aurait été posée au plus tard le 4 octobre 2026.
- **Signalé :** le RC demande un "agrément CNAPS de l'entreprise" ; le code de la sécurité intérieure prévoit une autorisation d'exercice pour l'entreprise (article L. 612-9) et un agrément pour le dirigeant (article L. 612-6). Les deux sont fournis.

- **Signalé :** l'obligation d'un agent formé VHSS par service figure parmi les pièces de candidature, alors qu'il s'agit d'une condition d'exécution ; elle fait l'objet d'un engagement écrit (document 4) et d'un indicateur dans le mémoire.
- **Signalé :** le RC contient deux articles numérotés 5.2 (documents de l'offre et visites sur site) : les renvois de cet exemple citent l'article et son intitulé.
- **Signalé :** le CCAP, le CCTP, le cadre de réponse et le cadre BPU/DQE/DPGF ne sont pas publics ; à télécharger sur Xmarchés, puis vérifier la durée, l'avance, les pénalités, la liste des sites et les quantités du DQE avant de reporter les prix.

Questions posées au client avant la remise (réponses d'exemple)

1. Quel lot présenter ? *Le lot 01 seulement.*
2. Numéros de l'autorisation d'exercice et de l'agrément du dirigeant, dates de validité ? *Indiqués dans le DUME (numéros fictifs).*
3. Combien d'agents SSIAP, cynophiles et formés VHSS dans l'équipe dédiée ? *8 agents dont 4 SSIAP 1, 2 cynophiles, au moins 1 VHSS par service ; un SSIAP 2 en encadrement.*
4. Sous-traitance prévue ? *Non.*
5. Délai d'arrivée réaliste pour une levée de doute de nuit ? *30 minutes, véhicule prépositionné.*
6. Taux horaires, forfaits et marge de négociation ? *Valeurs du document 6.*

Ceci est un document de démonstration. La consultation est réelle et sa date limite est passée ; Exemple Services SAS est une entreprise fictive ; les données, signatures et prix sont des exemples. Le document n'a pas été déposé et ne constitue pas une offre. Unicorn Contracts, ton bureau des marchés publics en ligne : contracts.unicornprivate.com

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION – EXEMPLE, NON DÉPOSÉ